

PROCÈS-VERBAL de la reprise de la réunion du 21 mars 2011 du conseil d'administration de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue le 4 avril 2011 à 14 :05 heures à laquelle sont présents :

Me Gaétan Turbide, MM. Marcel Alexander, Gaétan Vandal, Michel Demers et Jean Roy, étant tous les administrateurs de la Corporation et formant quorum des membres du conseil d'administration.

Assistent également à la réunion :

- **M. Pierre Benoit, représentant d'Infrastructure Québec**
- **Me Pierre L. Lambert, représentant et conseiller juridique de la Corporation**
- **Me Marie-Josée Hotte**

CA-2011-03-21/008

VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la reprise de la réunion du 21 mars 2011 tel que présenté.

(Réf : 5.2)

CA-2011-03-21/009

**SUIVI DU RAPPORT SUR LA PROCÉDURE
D'APPEL DE PROPOSITIONS
(SUITE DU POINT 3.3 DU 21 MARS 2011)**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. De mettre fin à l'Appel de propositions Projet-Contrat 01-2010, Construction et gestion du complexe multifonctionnel culturel et sportif, et la construction des stationnements;
2. De requérir du Représentant de la Cité qu'il informe par écrit les Soumissionnaires « A » et « C » de cette décision;
3. De requérir du Représentant de la Cité qu'il retourne au Soumissionnaire « A » tous les documents déposés par lui et constituant sa Proposition, y compris le dépôt de garantie de 200 000 \$ remis à la Cité le 4 février 2011; et
4. De requérir du Représentant de la Cité, une fois qu'il aura avisé les Soumissionnaires de la décision de la Cité, de procéder, en temps opportun, à l'annonce publique de cette décision.

(Réf : 6.1)

CA-2011-03-21/010

**APPEL D'OFFRES POUR SERVICES
PROFESSIONNELS**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. De lancer un appel d'offres, sur invitation, pour obtenir des services d'accompagnement juridique pour le projet de construction du complexe multifonctionnel culturel et sportif lequel appel d'offres devrait comporter les termes suivants : (i) une durée de un (1) an, doter de quatre (4) options de reconductions, les options pouvant être levées selon la première des deux éventualités suivantes : soit l'atteinte de la fin de la période contractuelle ou, soit

Secrétaire-
trésorier

- l'atteinte du montant prévu à l'offre de prix, le tout conformément au document d'appel d'offres à être préparé par les personnes cadres prêtées par Ville de Laval;
2. De déléguer au président de la Corporation le soin de désigner les firmes invitées;
 3. De déléguer au président de la Corporation le soin de désigner les membres du comité de sélection;
 4. De requérir de Ville de Laval un prêt de personnes cadres pour la préparation de la documentation d'appel d'offres et la conduite de cette dernière jusqu'au choix de l'adjudicataire.

(Réf : 6.3)

CA-2011-03-21/011

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 15 :42 heures.

(Réf : 8.0)

(signé) M. GAÉTAN VANDAL

M. Gaétan Vandal, secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME
CA 21 MARS 2011

Secrétaire-
trésorier